

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2020

*Rapport à la disposition du public de la DLVA et des collectivités
adhérentes*

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2020

**Rapport présenté par M. Jean-Christophe PETRIGNY, Président de la DLVA et
adopté en Conseil communautaire le 14 décembre 2021**

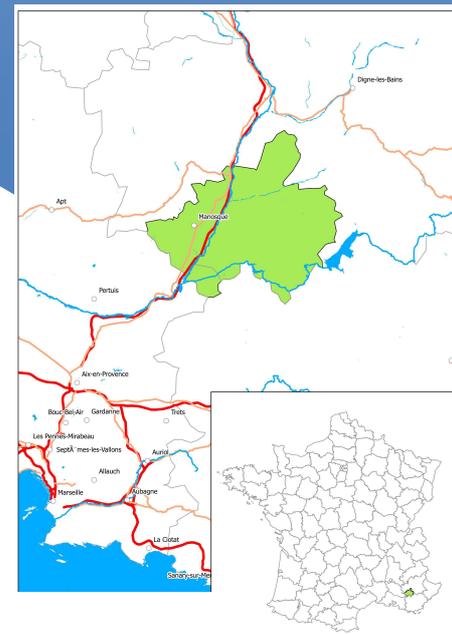
Rédaction du rapport assurée par le service Environnement - Gestion des déchets, sous la
direction de M. Florent DIAZ

*Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, au décret
d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 et aux articles L.1411-13, L.2313-1, L. 2224-5 et
L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales*

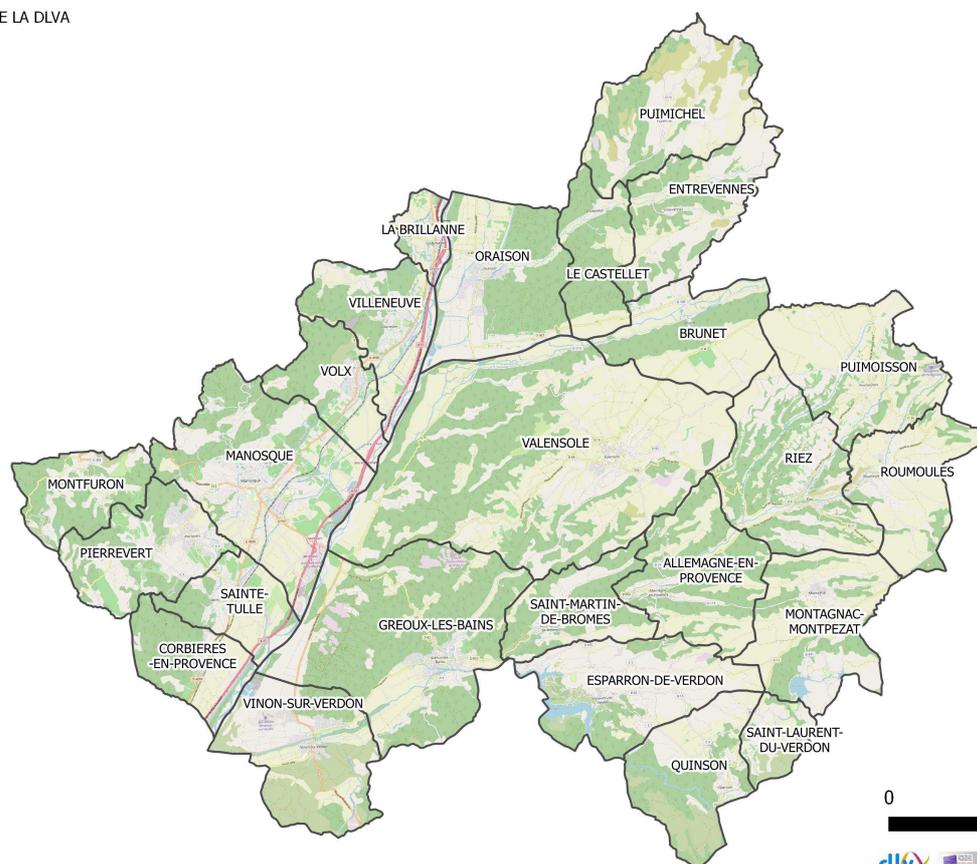
LE TERRITOIRE	4
○ La gestion des déchets sur le territoire communautaire	5
○ L'organisation du service Gestion des déchets	7
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS	11
○ Ordures ménagères	12
○ Tri sélectif	19
○ Déchets verts hors déchèteries	26
○ Les composteurs individuels	26
○ Encombrants, textiles et huiles de vidange	27
LES DECHETERIES	29
○ Présentation	30
○ Les tonnages	34
○ Les coûts	37
○ Les investissements	42
BILAN FINANCIER	43
○ Le coût du service Gestion des Déchets - DEPENSES	44
○ Le coût du service Gestion des Déchets - RECETTE	45
○ Le coût du service Gestion des Déchets pour 2020	46
GLOSSAIRE	47

LE TERRITOIRE

La communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) a été créée au 1er janvier 2013 suite à la fusion des trois communautés de communes existantes (CCLDV, ILO et SUD 04) associées aux communes de Riez et Roumoules.



LE TERRITOIRE DE LA DLVA



LA GESTION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

En 2020, 25 communes de la DLVA sont concernées par la gestion des déchets. La commune de Vinon-sur-Verdon (4 312 habitants) est gérée en direct depuis le 1^{er} janvier 2020. La gestion des déchets était auparavant assurée par le syndicat mixte de la zone du Verdon dissout au 31 décembre 2019.

La gestion des déchets sur la communauté d'agglomération couvre 880 km², avec une population concernée de **63 657 habitants** répartis comme suit :

Communes	Nbre d'Hab.	Communes	Nbre d'Hab.
Allemagne en Provence	567	Pierrevert	3 938
La Brillanne	1 164	Puimichel	248
Brunet	284	Puimoisson	732
Le Castellet	299	Quinson	426
Corbières	1 216	Riez	1 882
Entrevennes	171	Roumoules	764
Esparron-de-Verdon	403	Saint Laurent de Verdon	101
Gréoux-les-Bains (Hors fluctuation saisonnière)	2 681	Saint-Martin-de-Brômes	602
Manosque	22 992	Sainte Tulle	3 486
Montagnac-Montpezat	435	Valensole	3 263
Montfuron	210	Villeneuve	4 271
Oraison	5 955	Volx	3 246
		Vinon-sur-Verdon	4 321

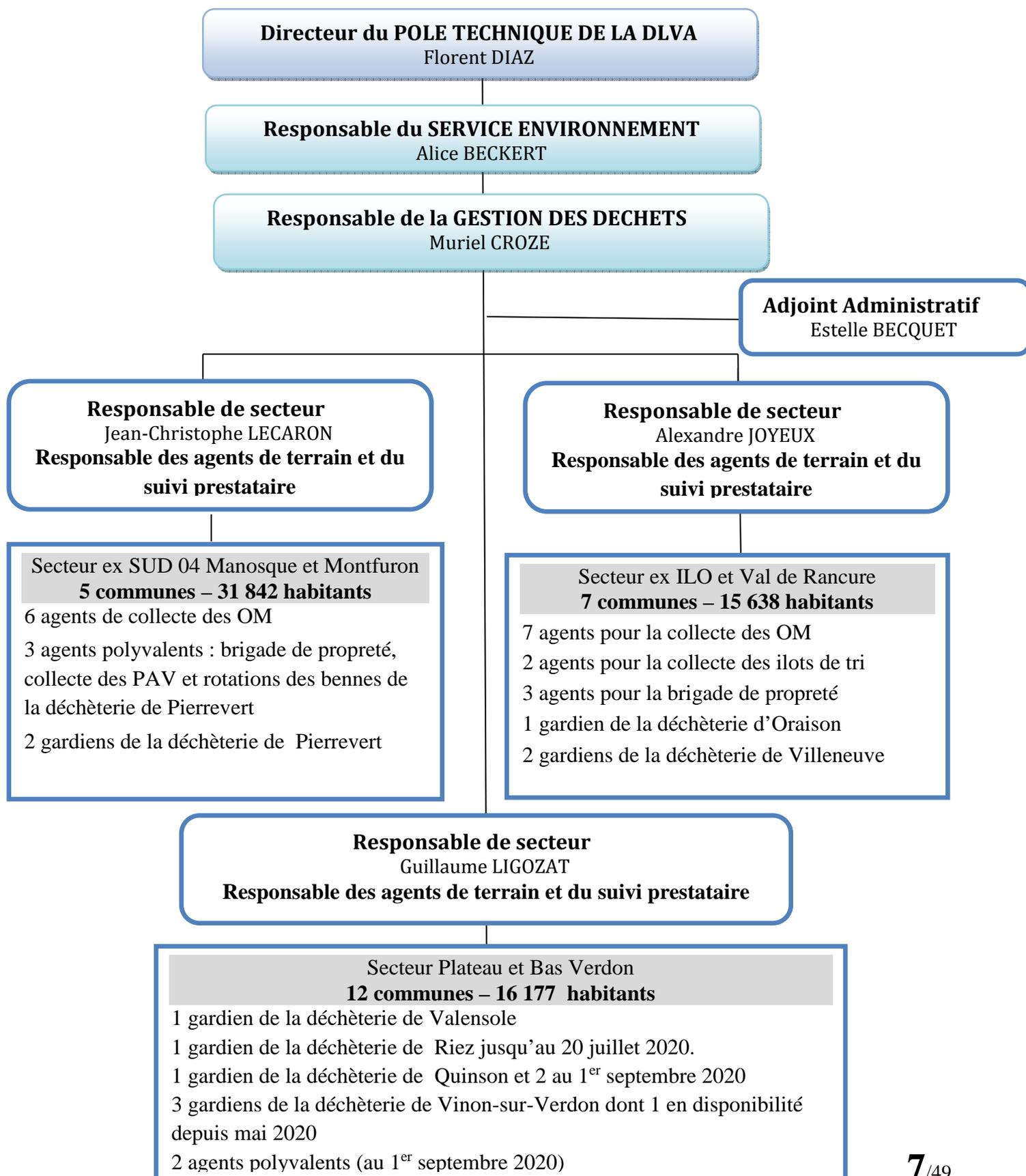
PRESENTATION GENERALE

Afin d'harmoniser et de comparer les données DLVA avec les données départementales, régionales et nationales, il a été choisi d'utiliser la population totale de chaque commune, source choisie par l'ADEME et SINOE (Information Observation et Environnement) pour ces statistiques (date de référence : 1^{er} janvier 2017).

L'ADEME utilise un estimatif des populations communales (source INSEE) correspondant à l'année de référence des données sur les flux des déchets, ce qui permet de lisser l'impact sur les résultats en utilisant une estimation des populations totales.

L'ORGANISATION DU SERVICE GESTION DES DECHETS

Organigramme du service gestion des déchets communautaires :





Le service Gestion des déchets emploie, en 2020, 39 agents permanents dont 2 CDD pour remplacer les 3 agents en longue maladie et 6 saisonniers qui renforcent l'équipe de juin à septembre et au mois de décembre.

Le service assure les missions de collecte, de traitement et de valorisation des déchets de la DLVA. Il fait partie du service Environnement du Pôle Technique de la DLVA, installé au Pôle Technique de la ville de Manosque.

Ces missions impliquent notamment :

- les collectes quotidiennes des déchets ménagers et valorisables et la gestion des contenants associés ;
- le traitement et la valorisation de ces flux ;
- la gestion des déchèteries du territoire.

Lors de la création de la DLVA, les organisations des collectivités fusionnées ont été maintenues et cohabitent sur le territoire. Par conséquent, la gestion des déchets est assurée de différentes façons, en fonction de la zone géographique :

- Par régie communautaire ou régie communale (avec mise à disposition MAD),
- Par prestataires de services,
- Par adhésion au SYDEVOM (Syndicat Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères), qui a lui-même ses prestataires

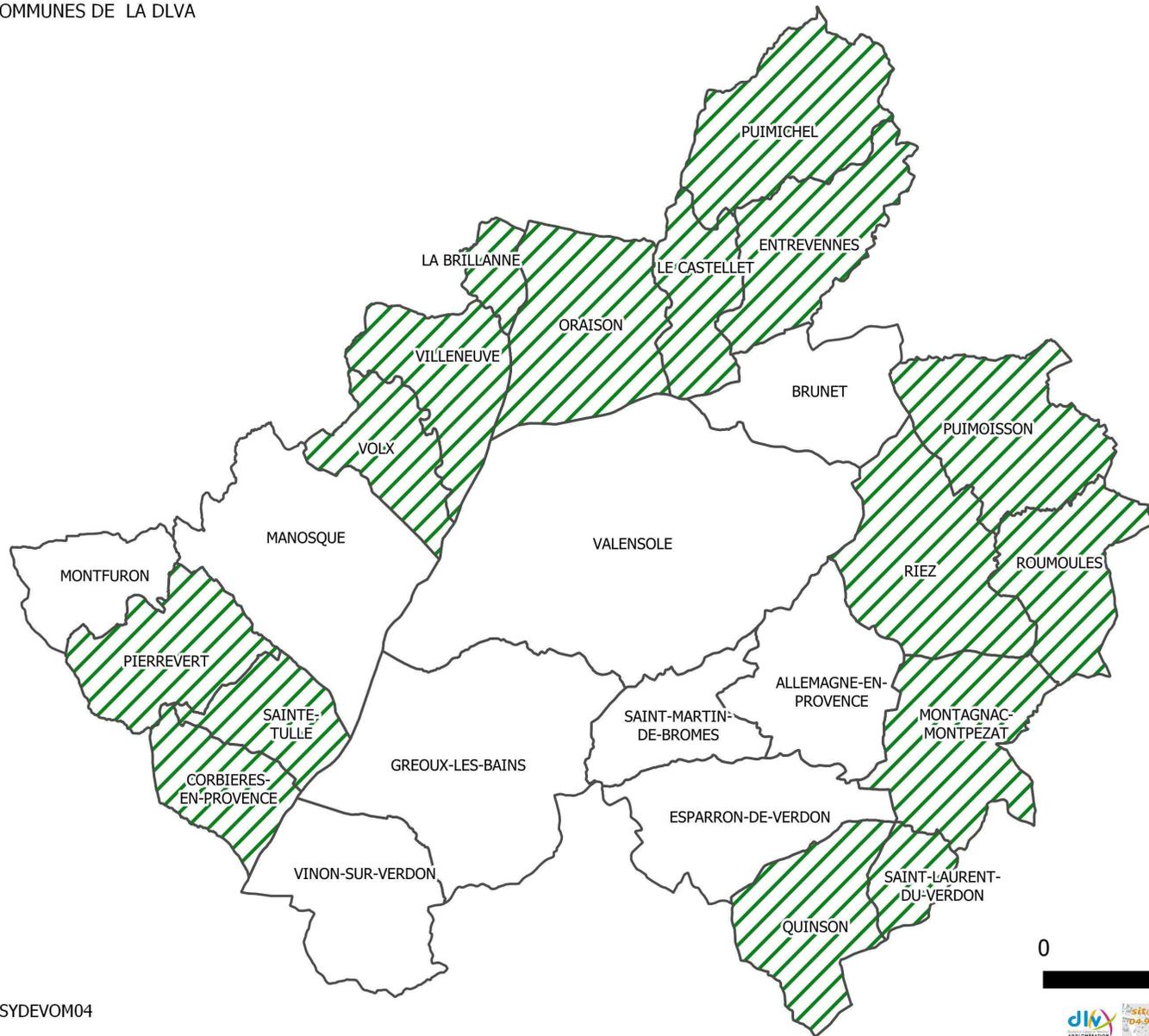
Cette hétérogénéité des modes de collecte et de traitement des déchets se répercute sur les coûts : ceux-ci diffèrent d'une organisation à une autre.

Les déchets concernés sont :

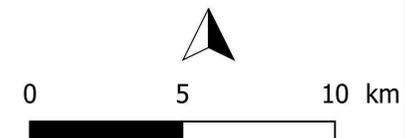
- **Les ordures ménagères**
- **La collecte sélective** (EMR, Papier, Verre, cartons et papiers des administrations)
- **Les déchets réceptionnés en déchèterie** (cartons, inertes, déchets verts, bois, métaux, encombrants, pneus, D3E, DEA, plastiques et DDM)

PRESENTATION GENERALE

SITUATION DES COMMUNES DE LA DLVA



APPARTENANCES
 Adhérent au SYDEVOM04
 Aucune appartenance



GESTION DES COMPETENCES : REGIE ET PRESTATAIRES

PRESTATION	EX CCLDV	EX-ILO	EX SIVOM ET BAS VERDON	EX SUD04
	Allemagne – Brunet – Esparron de Verdon - Gréoux les Bains – Manosque – Montfuron – St Martin de Brôme – Valensole – Vinon-sur-Verdon	La Brillanne – Le Castellet – Entrevennes – Oraison – Puimichel – Villeneuve - Volx	Montagnac Montpezat – Puimoisson - Quinson - Riez – Roumoules – Saint Laurent du Verdon	Corbières – Pierrevert – Sainte Tulle
COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	PRESTATAIRE	REGIE	PRESTATAIRE	REGIE
COLLECTE DES CARTONS	PRESTATAIRE et REGIE	REGIE	PRESTATAIRE et REGIE	REGIE
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE
COLLECTE DES EMR	PRESTATAIRE	REGIE	SYDEVOM	REGIE
COLLECTE DES PAPIER	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	SYDEVOM	REGIE
COLLECTE DU VERRE	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
COLLECTE DES TEXTILES	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE
ENFOUISSEMENT DES OM	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
TRAITEMENT TRI SELECTIF	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
GARDIENNAGE DECHETERIES	PRESTATAIRE	REGIE	REGIE	REGIE
MAD MATERIEL EN DECHETERIES	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	REGIE ET PRESTATAIRE
ROTATION DES BENNES	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	REGIE ET PRESTATAIRE
TRAITEMENT DES DECHETS DE DECHETERIES	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE

COLLECTE ET TRAITEMENT

Trier, collecter, valoriser : c'est sans conteste une chaîne complexe qui débute au domicile des habitants et qui s'achève par le stockage des déchets ultimes, ceux qui ne peuvent pas connaître de valorisation supplémentaire. Tous les jours, chaque citoyen contribue par des gestes simples au mieux vivre ensemble et au respect de notre environnement.

En 2020, la DLVA a collecté **27 557,01 tonnes d'OMA** (Ordures ménagères et assimilés) qui regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément et les déchets des activités économiques collectés par le service public)

Pour ce qui est des **DMA**, déchets ménagers et assimilés, ils regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément, les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie, DLVA a collecté en 2020 **56 544,36 tonnes de DMA**.

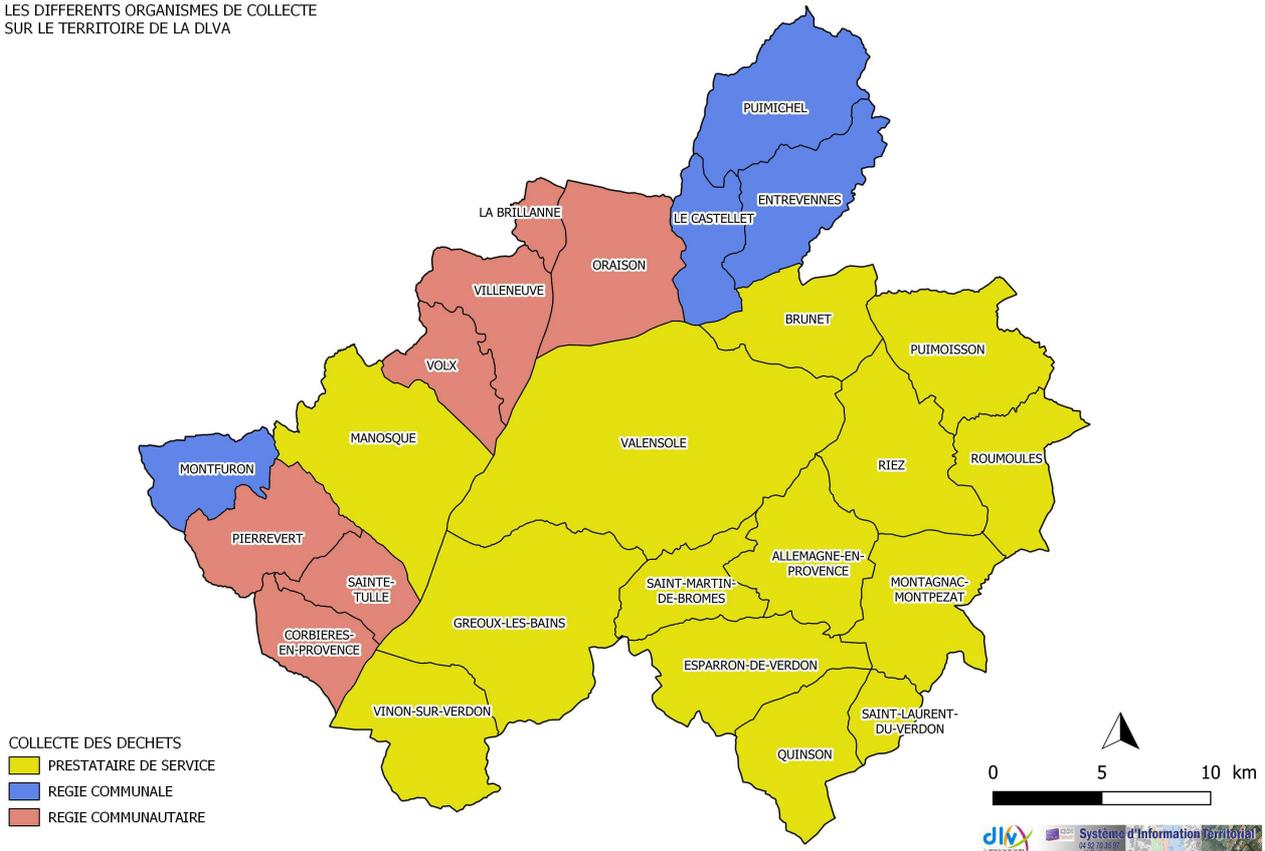
- **ORDURES MENAGERES**
- **POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV) – TRI SELECTIF**
- **DECHETS VERTS**
- **ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE - RECUPERATION DU TEXTILE - COLLECTE DES HUILES DE VIDANGE**

LES ORDURES MENAGERES

LA COLLECTE

Elle est organisée par secteurs géographiques correspondant à l'ancienne organisation du territoire :

LES DIFFERENTS ORGANISMES DE COLLECTE
SUR LE TERRITOIRE DE LA DLVA



L'ELIMINATION

L'élimination des ordures ménagères est assurée :

- par l'intermédiaire du SYDEVOM pour les communes adhérentes
- par la DLVA pour les communes non adhérentes.

Dans tous les cas, les ordures ménagères sont traitées par le CSDU04 (centre de stockage des déchets ultimes) situé à Valensole. Ce centre est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).

TONNAGES ET COÛTS

Gestion des Ordures Ménagères sur l'année 2020 :

Collecte par un prestataire (ex-SIVOM inclus)

Particularité 2020 sur ce secteur :

Depuis la création de DLVA en 2013, la gestion des déchets sur la commune de Vinon-sur-Verdon, a été confié au Syndicat mixte de la zone du Verdon dissout au 31 décembre 2019. Aussi jusqu'à cette date, les tonnages vinonnais n'étaient pas connus compte tenu qu'ils étaient collecté avec ceux d'autres communes varoises.

Au 1^{er} janvier 2020, un marché public était toujours en cours et assuré par la société Nicollin. La communauté de Commune Provence Verdon s'est substituée au SMZV pour finaliser les opérations en cours relevant du service public. Cette gestion a perduré jusqu'au 1^{er} septembre 2020, date de reprise du marché public.

Au 1^{er} septembre 2020, lors du renouvellement du marché de collecte et de traitement des déchets de l'agglomération, la gestion de Vinon-sur-Verdon a été intégrée et la collecte est assurée par un prestataire.

Il n'est donc pas possible en 2020 de constater une hausse ou une baisse des tonnages ne connaissant pas les tonnages exacts de Vinon-sur-Verdon. Une estimation a toutefois été calculée sur les 4 derniers mois de l'année sous contrat DLVA.

	2019	2020	Variation en % 2019-2020
TONNAGES	15 818,20	16 895,30	6,81%
COÛTS DE COLLECTE EN € TTC	1 863 259,04 €	2 035 609,25 €	9,25%
COÛTS DE TRAITEMENT EN € TTC	1 775 511,08 €	2 067 836,24 €	16,46%
DONT TGAP	417 600,48 €	464 620,75 €	11,26%
TOTAL EN € TTC	3 638 770,11 €	4 103 445,50 €	12,77%
RATIO A LA TONNE EN € TTC	230,04 €	242,87 €	5,58%
RATIO A L'HABITANT EN € TTC	104,59 €	116,17 €	11,07%

COLLECTE ET TRAITEMENT

Les tonnages de Vinon-sur-Verdon ont été estimés à 1250 tonnes pour 2020. Sans ces tonnages, l'évolution aurait été de - 15 645.30 tonnes soit une baisse 1.09% par rapport aux tonnages 2019.

Collecte par les régies (Montfuron inclus)

	2019	2020	Variation en % 2019-2020
TONNAGES	6 892,11	7 048,62	2,27%
COUTS DE COLLECTE EN € TTC	851 550,25 €	874 112,93 €	2,65%
COUTS DE TRAITEMENT EN € TTC	775 982,77 €	922 443,38 €	18,87%
DONT TGAP	181 951,70 €	193 837,05 €	6,53%
TOTAL EN € TTC	1 627 533,02 €	1 796 556,31 €	10,39%
RATIO A LA TONNE EN € TTC	236,14 €	254,88 €	7,93%
RATIO A L'HABITANT EN € TTC	68,56 €	63,41 €	-7,52%

TOTAL DES TONNAGES ET COÛTS EN € TTC

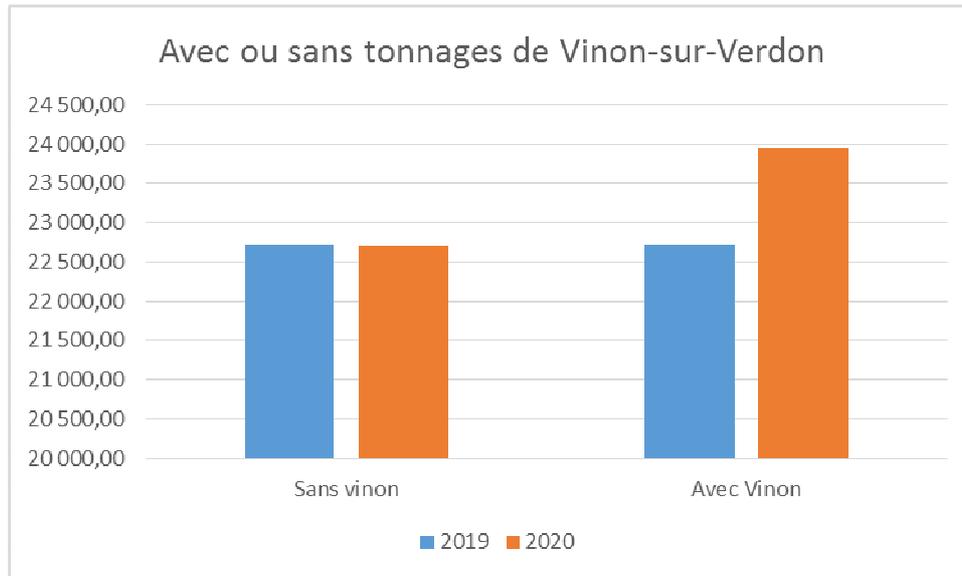
(Communes collectées par prestataire et communes collectées en régie + lavage et maintenance des contenants)

	2019	2020	Variation en % 2019-2020
TONNAGES	22 710,31	23 943,92	5,43%
COUTS DE COLLECTE	2 714 809,29 €	2 909 722,19 €	7,18%
COUTS DE TRAITEMENT	2 551 493,85 €	2 990 279,62 €	17,20%
DONT TGAP	599 552,18 €	658 457,80 €	9,82%
MAINTENANCE ET LAVAGE DES BACS ET COLONNES ENTERREES	105 808,37 €	85 403,25 €	-19,28%
TOTAL	5 372 111,50 €	5 989 226,46 €	11,49%
RATIO A LA TONNE	236,55 €	250,14 €	5,74%
RATIO A L'HABITANT	91,79 €	94,09 €	2,51%

Au 1^{er} janvier 2020, la TGAP est passée à 25 € HT/tonne (24 € HT en 2019) soit une augmentation d'un euro hors taxe par tonne collectée.

A tonnage égal, l'augmentation est de 28 732.71 € soit 9.82%

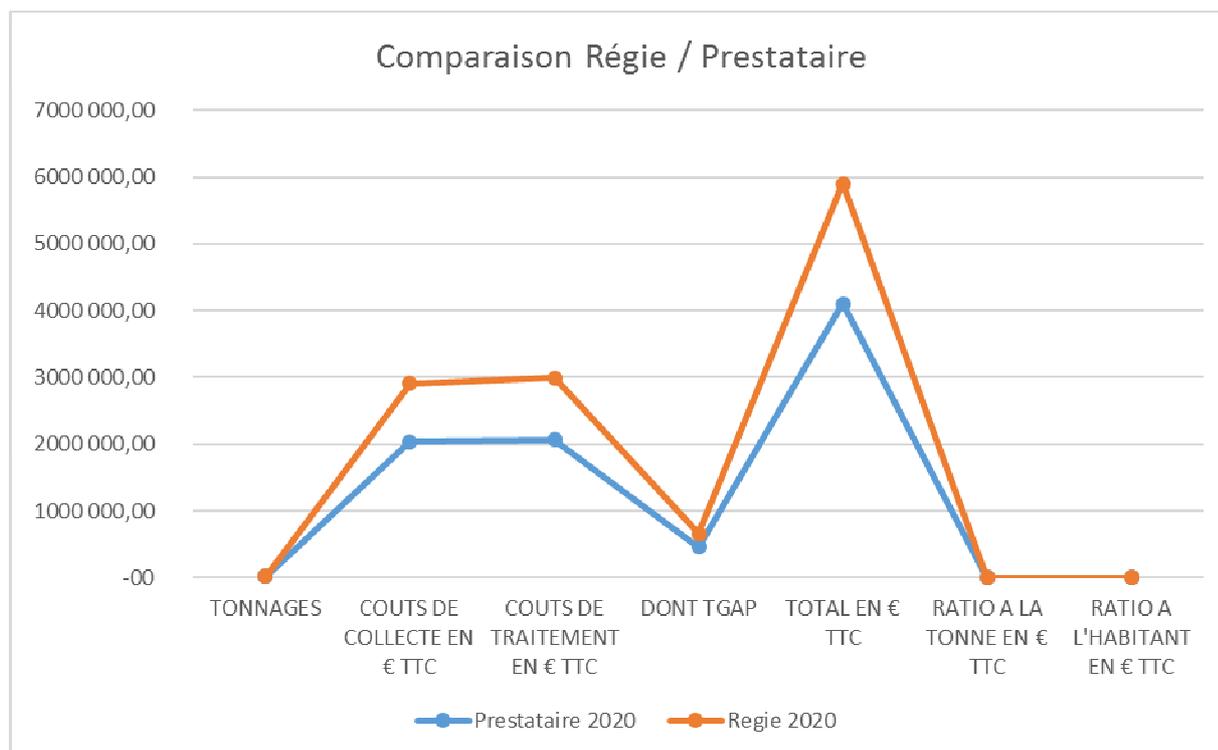
COLLECTE ET TRAITEMENT



Sans les tonnages de Vinon-sur-Verdon une baisse de tonnages aurait été constatée : 22 693.82 tonnes soit 0,07 % par rapport aux tonnages 2019.

COLLECTE ET TRAITEMENT

	Prestataire	Régie
	2020	2020
TONNAGES	16 895,30	7 048,62
COÛTS DE COLLECTE EN € TTC	2 035 609,25 €	874 112,93 €
COÛTS DE TRAITEMENT EN € TTC	2 067 836,24 €	922 443,38 €
DONT TGAP	464 620,75 €	193 837,05 €
TOTAL EN € TTC	4 103 445,50 €	1 796 556,31 €
RATIO A LA TONNE EN € TTC	242,87 €	254,88 €
RATIO A L'HABITANT EN € TTC	116,17 €	63,41 €



Le coût à la tonne est sensiblement le même sur les 2 secteurs mais le coût à l'habitant est bien plus élevé sur le secteur collecté en prestataire. En effet, la production de déchets par habitant varie beaucoup d'un secteur à l'autre pour 2 raisons :

- le secteur collecté par un prestataire est plus urbain (il comprend Manosque). Comme dans tout le territoire français on constate que le milieu urbain produit plus de déchet que dans le milieu rural : 41% des déchets proviennent du milieu urbain contre 14% du milieu rural (Source ADEME : « Déchets chiffres clés 2016 »).

- Ce même secteur intègre la zone la plus touristique du territoire. Les touristes ne sont pas comptabilisés dans la population du territoire alors que leurs déchets sont intégrés dans les tonnages et les coûts.

Ces éléments permettent d'affirmer que le volume de déchets par habitant est plus important dans le secteur collecté en prestataire.

De plus, au 1^{er} septembre 2020, le marché pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilé a été reconduit pour 4 années. Ce marché de 13 lots a connu une augmentation significative sur les prix de titulaires des différents lots notamment sur le traitement des ordures ménagères. **Augmentation des prix sur l'OM à la tonne de 5.74%**

COLLECTE ET TRAITEMENT

INVESTISSEMENTS

Description	Référence	Quantité	TOTAL EN € TTC
Conteneurs CONTENUR	BACS OM 120 L	10	237,60 €
	Bacs OM 330 L	40	1 795,20 €
	BACS OM 660 L	237	26 562,96 €
SULO France	DIAGNOSTIC SECUROFLAP	X	2 178,00 €
	DIAGNOSTIC INCIDENT	X	748,00 €
Colonnes enterrées - Manosque - SULO France	COLONNE ENTERREE OM	2	7 692,53 €
	CUVE	2	5 364,91 €
Colonnes enterrées - Gréoux les Bains - SULO France - Livrées en 2021	COLONNE ENTERREE OM	1	3 846,26 €
	CUVE	1	2 682,46 €
Remplacement colonne enterrée OM cassée - SULO France - Vinon sur Verdon	COLONNE ENTERREE OM	1	3 878,66 €
	PLUE VALUE	1	122,12 €
Colonnes enterrées - Pierrevert - SULO France	COLONNE ENTERREE OM	1	3 878,66 €
	CUVE	1	2 705,05 €
GREGORI Fabien	CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE A VOLX	X	18 975,95 €
ABRAM	STATION DE LAVAGE VOLX	X	18 374,63 €
ECOGEOS	ETUDE D'OPTIMISATION	X	11 960,00 €
CABINET MERLIN	ETUDE D'OPTIMISATION	X	4 864,72 €
TOTAL EN € TTC			115 867,72 €

La période « COVID » n'a pas permis la réalisation d'opération d'envergures comme en 2019. Ces grandes décisions ont été retardées par les élections municipales et communautaires tardives (en juillet) suivies par des votes de budgets tardifs également, ne permettant pas une projection réactive.

LE TRI SELECTIF

Les 25 communes de DLVA sont en Extension des consignes de tri depuis le 1^{er} avril 2019.

L'absence d'un ambassadeur du tri et la période COVID n'ont pas permis d'intervenir physiquement auprès des populations.

Les manifestations municipales annulées, habituellement vecteur d'information aux publics, ont contribué à ce manque d'intervention sur le terrain.

En revanche, quelques actions ont pu être réalisées :

Les interventions prévues dans les écoles ont été limitées par la crise mais se sont déroulées en partie.

La campagne de communication a été poursuivie

- de manière dématérialisée via les réseaux sociaux et les sites de la DLVA et des communes
- Par la mise à disposition dans les mairies des outils :
 - sacs de recyclage,
 - « mémotris »,
 - guide du tri
- Organisation de visites du centre de tri pour les conseillers communautaires (en petit groupe en fin d'année)
- Renforcement du nombre de Points d'Apport Volontaire sur tout le territoire



Mémotri
WASTE SORTING



CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER
YELLOW CONTAINER : PACKAGING

NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !

Emballages métalliques / Metal packaging | Tous les emballages en plastique / All plastic packaging | Cartons et briques / Cardboard packaging

CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS
BLUE CONTAINER : PAPER

Prospectus, enveloppes... / Ads, envelopes... | Journaux et magazines / Newspaper and magazines

CONTENEUR VERT : LE VERRE
GREEN CONTAINER : PACKAGING GLASS

Pots, bocaux et bouteilles / Glass jars and bottles

CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES
GREY CONTAINER : NO RECYCLABLE WASTE

Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique... / Broken goods, layers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...

Pour plus d'informations, contactez le 04 92 36 08 52
ou sydevom-com@wanadoo.fr
ou rendez-vous sur www.sydevom04.fr



COLLECTE ET TRAITEMENT

Organisation sur le territoire DLVA :

Les collectes assurées par les prestataires sont effectuées en fonction du taux de remplissage des colonnes. Des agents de terrain assurent un suivi afin d'éviter les débordements.

Les collectes assurées en régie suivent une fréquence de collecte prédéfinie. Cette fréquence est adaptée si besoin.

Organisation des collectes selon les secteurs :

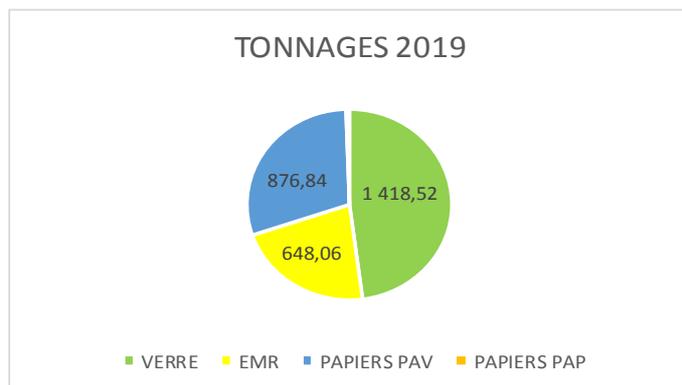
		Ex CCLDV	Ex SUD 04	Ex ILO	Ex VAL DE RANCURE	Ex SIVOM
		Allemagne – Brunet – Esparron de Verdon – Gréoux les Bains – Manosque – Montfuron – St Martin de Brôme – Valensole – Vinon-sur-Verdon	Corbières – Pierrevert – Sainte Tulle	La Brillanne – Oraison – Villeneuve - Volx	Le Castellet – Entrevennes – Puimichel	Montagnac-Montpezat - Puimoisson - Quinson – Riez – Roumoules – Saint Laurent de Verdon -
Cartons	Collecte	PRESTATAIRE	REGIE	REGIE	NC	PRESTATAIRE
	Traitement	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	PRESTATAIRE	NC	PRESTATAIRE
Verre	Collecte	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
	Traitement	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
EMR	Collecte	PRESTATAIRE	REGIE <i>2 fois/semaine</i>	REGIE <i>3 fois/semaine</i>	SYDEVOM	SYDEVOM
	Traitement	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
PAPIER	Collecte	PRESTATAIRE	REGIE <i>1 fois/semaine</i>	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM
	Traitement	PRESTATAIRE	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM	SYDEVOM

TONNAGES ET COÛTS :

Les déchets recyclables sont collectés, triés et conditionnés avant d'être repris dans le cadre d'un Contrat d'Action pour la Performance (CAP) conclu avec l'éco-organisme CITEO par le biais du SYDEVOM pour les communes adhérentes (16 communes) et directement au nom de la DLVA pour les communes non adhérentes (9 communes).

	VERRE		EMR		PAPIERS PAV		PAPIERS PAP		CARTONS HORS DECHETTERIES		TOTAL		Evolution 2019-2020
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
TONNAGES	1 418,52	1 636,46	648,06	790,69	860,62	773,93	16,22	17,19	549,88	659,79	3 493,30	3 878,06	11,01%
COÛT COLLECTE TRI ET CONDITIONNEMENT EN € TTC	94 319,11 €	125 706,93 €	399 883,38 €	536 746,79 €	82 362,11 €	90 092,34 €	4 484,88 €	5 611,80 €	159 855,07 €	260 504,78 €	740 904,55 €	1 018 662,64 €	37,49%
COÛT MAINTENANCE ET LAVAGE DES BACS ET COLONNES EN € TTC		1 273,80 €		3 153,17 €		1 273,80 €				61,81 €		5 762,58 €	
TOTAL EN € TTC	94 319,11 €	126 980,73 €	399 883,38 €	539 899,97 €	82 362,11 €	91 366,14 €	4 484,88 €	5 611,80 €	159 855,07 €	260 566,59 €	740 904,55 €	1 024 425,22 €	38,27%
RACHATS	33 457,45 €	27 777,24 €	33 976,35 €	24 961,94 €	52 326,86 €	34 263,61 €	1 476,00 €	1 255,45 €	35 873,50 €	23 961,40 €	157 110,16 €	112 219,64 €	-28,57%
COÛT TOTAL TTC (DEPENSES - RECETTES)											583 794,39 €	912 205,58 €	56,25%

Une hausse des tonnages est constatée :



Verre = 15%
Emballage = 22%
Papier en Porte à Porte = 6%

L'augmentation des emballages s'inscrit dans la continuité de l'évolution attendue liée à l'extension des consignes de tri avec l'ajout de nouveaux points d'apports volontaires sur toutes les communes de DLVA.

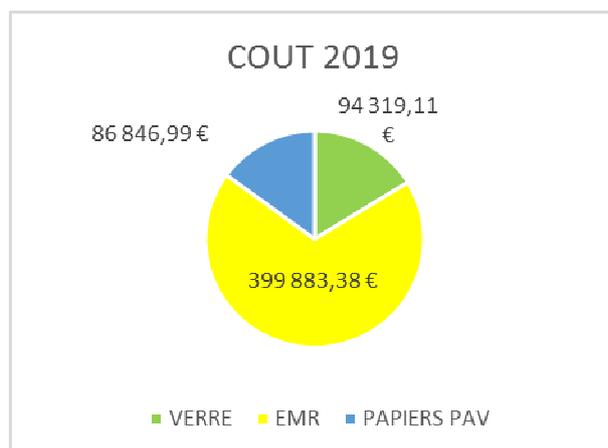
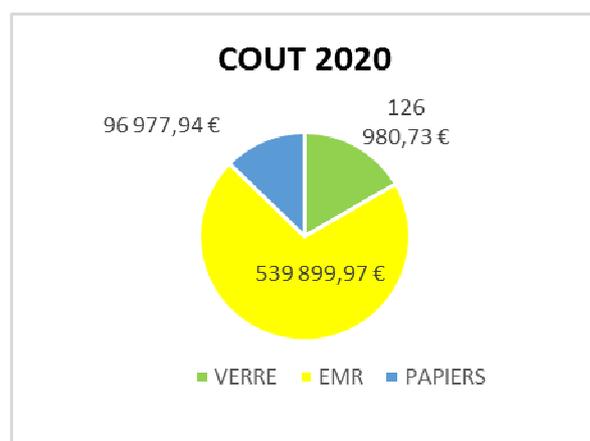
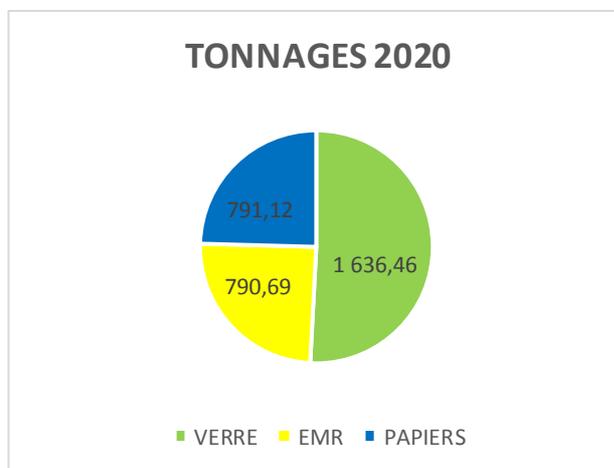
Le déploiement de bacs « Bleus » dans les établissements municipaux (Mairies et écoles) des toutes les communes du territoire expliquent cette augmentation.

Une baisse de tonnage est constatée :

Papier en PAV = - 10%

Les volumes baissent naturellement sur les points d'apports volontaires pour le papier compte tenu du déploiement dans les établissements communaux des communes DLVA et de l'augmentation de la dématérialisation.

Malgré une faible augmentation générale de tonnage de 3,43% on constate une augmentation des coûts de 26.36%.



Cette augmentation s'explique par le changement de marché en septembre 2020 dont le prix à la tonne a augmenté :

- Emballage :
 - de 10% pour la collecte en prestataire et
 - 9 % pour la partie SYDEVOM.
- Papier :
 - 54% pour la collecte en prestataire

- 2% pour la partie SYDEVOM
- Verre :
 - 2% pour la collecte en prestataire
 - 9% pour le territoire SYDEVOM

L'augmentation s'explique également la mise en place de la collecte des cartons qui n'existaient pas sur le secteur « Bas Verdon ». La collecte a débuté dès le mois de septembre 2019 sur 6 communes par le biais de containers de 7 m³.



SOUTIENS PERCUS AU TITRE DE L'ANNEE 2020 :

En plus des rachats de matières par filières, la collectivité bénéficie de soutiens versés par CITEO dans le cadre du Contrat d'Action pour la Performance (CAP). Ces soutiens ont pour vocation de soutenir le tri et le recyclage ainsi que la communication associée.

Le SYDEVOM, titulaire du CAP pour une partie du territoire de la DLVA, reverse les soutiens à la collectivité.

	DLVA	SYDEVOM*	TOTAL	FLUX
CITEO EMBALLAGES	113 398,00 €	123 777,12 €	237 175,12 €	EMBALLAGES MENAGERS - VERRE
CITEO PAPIERS	25 159,07 €	16 669,00 €	41 828,07 €	PAPIERS

*Soutiens SYDEVOM estimés sur les chiffres de l'année 2019

Les soutiens CITEO Emballages sont estimés.

Les soutiens CITEO Papiers sont correspondent aux tonnages 2019 (soutien en n+2, comme tous les ans)

COLLECTE ET TRAITEMENT

INVESTISSEMENTS

Description	Référence	Quantité	TOTAL EN € TTC
CONTENUR	BACS EMR 660 L	112	16 813,44 €
	BACS CARTONS 660 L	20	2 241,60 €
	BACS CARTONS 770 L	20	2 328,00 €
CCAPV	CONTENEURS EMR OCCASION	25	1 000,00 €
Colonnes de tri sélectif parement bois - ECOBA	COLONNES CARTONS	30	43 740,00 €
	COLONNES VERRE 2 M3	2	2 880,00 €
	COLONNES EMR 2 M3	2	2 928,00 €
	COLONNE PAPIERS 2 M3	1	1 386,00 €
Sulo France	CREATION BAT ECT	X	300,00 €
Colonnes enterrées Manosque - SULO France	COLONNE ENTERREE VERRE	1	4 007,33 €
	COLONNE ENTERREE EMR	1	3 440,57 €
	COLONNE ENTERREE PAPIERS	1	3 794,18 €
	CUVE	3	8 047,37 €
Colonnes enterrées Gréoux les Bains	COLONNE ENTERREE VERRE	1	4 007,33 €
	COLONNE ENTERREE EMR	1	3 440,57 €
	COLONNE ENTERREE PAPIERS	1	3 794,18 €
	CUVE	3	8 047,37 €
CABINET MERLIN	ETUDE D'OPTIMISATION	X	11 960,00 €
ECOGEOS	ETUDE D'OPTIMISATION	X	4 864,72 €
TOTAL EN € TTC			129 020,66 €

La période « COVID » n'a pas permis la réalisation d'opérations d'envergures comme en 2019. Ces grandes décisions ont été retardées par les élections municipales et communautaires tardives (en juillet) suivies par des votes de budgets tardifs, ne permettant pas une projection réactive.

LES DECHETS VERTS HORS DECHETERIES

L'ORGANISATION :

Les déchets verts hors déchèteries concernent les apports de déchets verts directement sur le centre de traitement du prestataire de la DLVA pour le traitement et l'élimination.

- Les communes DLVA peuvent déposer leurs déchets verts dans les déchèteries DLVA
- Les communes DLVA ont la liberté d'organiser des collectes de déchets verts sur leur territoire via un prestataire ou en régie et mener ou faire mener ces déchets directement au centre de traitement.
- La DLVA assure le traitement et l'élimination de ces déchets sur le site du prestataire, Alpes Assainissement à Manosque, titulaire du marché.

Les déchets verts sont également livrés sur ce site par les équipes techniques de la DLVA et de la ville de Manosque, ainsi que par leurs prestataires.

TONNAGES ET COÛTS :

PROVENANCE	2019	2020	2019	2020
Apport direct	332,81	458,33	9 061,36 €	16 665,59 €
Bennes week-end à Manosque	169,80	207,42	4 473,15 €	5 020,57 €
TOTAL	502,61	665,75	13 534,51 €	21 686,16 €
VARIATION EN % 2019 - 2020	32,46%		60,23%	

Le prix du **marché a augmenté de 63%** au 1^{er} septembre pour les apports directs dont le **volume a également augmenté de 38%**.

LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Les habitants des communes adhérentes aux Sydevom ont la possibilité d'acquérir un composteur individuel avec une participation financière de 30 € et, pour la DLVA, une participation de 25,60 € TTC reversée directement au Sydevom.

Pour 2020 le montant versé au Sydevom est de 1 024 € Pour **40 composteurs** individuels. Le projet de développement sur tout le territoire est engagé pour 2021

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE, RECUPERATION DU TEXTILE ET COLLECTE DES HUILES DE VIDANGES

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants en porte à porte concerne tout le territoire DLVA.

Sur rendez-vous, la Ressourcerie de Haute Provence se déplace et récupère les encombrants des particuliers en limite du domaine privé. Les encombrants sont triés et ceux qui ne peuvent être valorisés sont redirigés vers les déchèteries de la DLVA par le prestataire.

En 2020, la Ressourcerie de Haute Provence a collecté **805 adresses** (contre 919 en 2019) pour un montant de **41 960 € TTC**.

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Déchets d'équipement électrique et électronique, meubles, literie, vaisselle, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

Sont exclus :

Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radioactifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavres d'animaux.

LA COLLECTE DES TEXTILES

La Ressourcerie de Haute Provence réalise la collecte des textiles grâce à l'apport volontaire des usagers dans les 16 conteneurs spécifiques répartis sur l'Agglomération.

Les coûts de la collecte sont pris en charge par la Ressourcerie de Haute Provence qui se rémunère sur la valorisation des textiles.

2 à 3 collectes hebdomadaires sont réalisées sur la commune de Manosque et 1 collecte hebdomadaire sur les autres communes.

Les conteneurs textiles sont la cible de nombreuses dégradations afin de récupérer le textile et de pollution par des dépôts non appropriés : ordures ménagères, huiles de vidange ou huiles alimentaires.

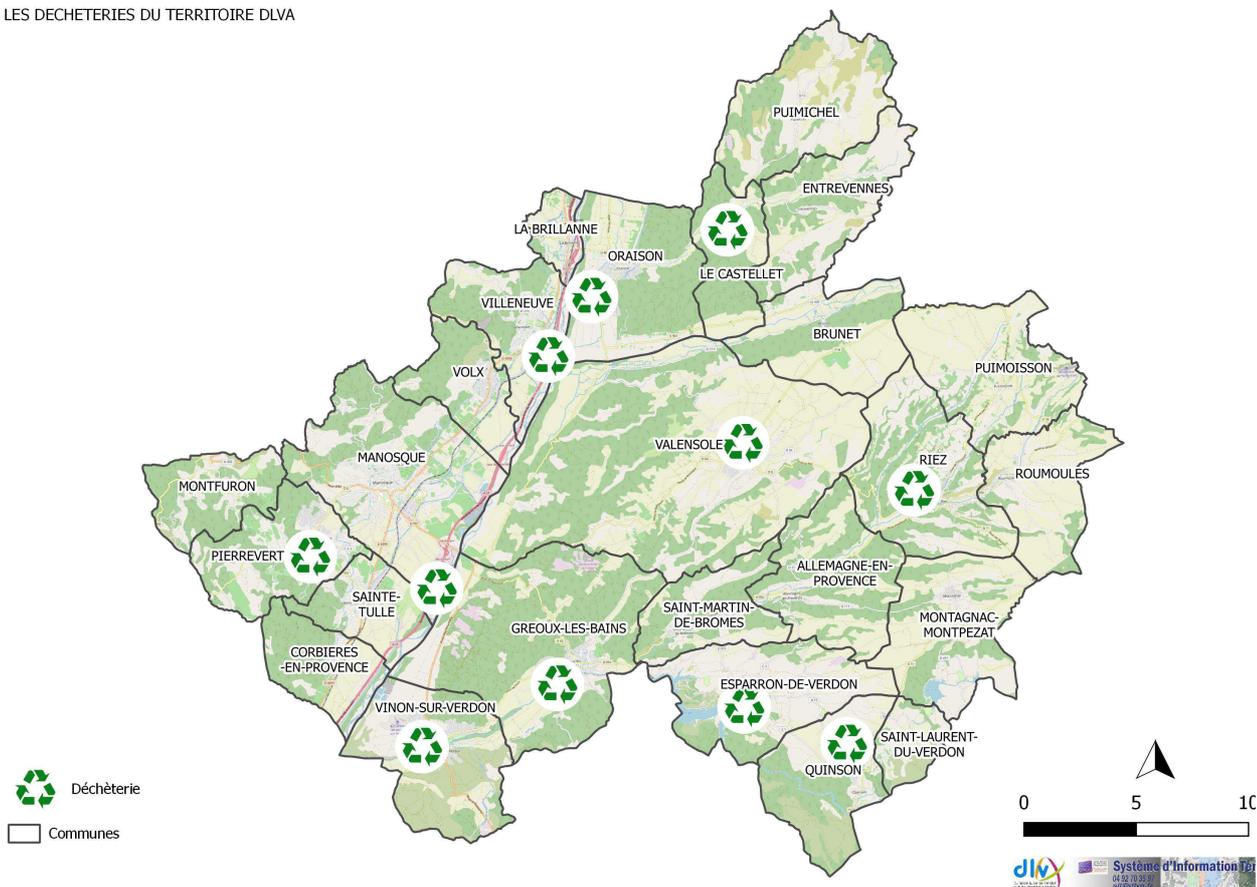
LA COLLECTE DES HUILES DE VIDANGE

Les huiles de vidange sont collectées sur les déchèteries de Gréoux les Bains, Manosque, Oraison, Pierrevert, Villeneuve et Valensole ainsi que sur les communes de Allemagne en Provence, Brunet, Montagnac, Quinson, Riez, Roumoules, Puimoisson et Saint Laurent de Verdon.

Le prestataire est la société FAURE Collecte d'Huiles et le coût de ce service en 2020 s'élève à **2 860,92 € TTC**.

LES DECHETERIES

LES DECHETERIES DU TERRITOIRE DLVA



PRESENTATION

10 déchèteries sont présentes sur le territoire de la DLVA au 1^{er} janvier 2020 et 9 au 31 décembre 2021.

Particularités 2020 :

Déchèterie de Vinon-sur-Verdon :

Le 31 décembre 2019, le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon (SMZV) a été dissout. Il gérait la déchèterie de Vinon-sur-Verdon qui est alors transférée à la DLVA dès le 1^{er} janvier 2020. Ainsi, 3 agents sont intégrés dans les effectifs dont 1 agent en longue maladie qui demandera une disponibilité au mois de juillet 2020.

Déchèterie de Riez

Le 21 juillet 2020, la voie desservant la déchèterie n'est plus accessible aux engins de plus de 3 tonnes 5. Devant cette interdiction, les engins dédiés à la déchèterie ne peuvent plus y accéder (chargeuse et rotation de bennes). La déchèterie est temporairement fermée et le gardien affecté à la déchèterie de Quinson.

Sans solution pour la réouverture de la voie, la décision de fermeture est prise le 14 septembre 2020. La procédure règlementaire de fermeture a été alors entreprise. Un constat d'huissier dressé le 15 octobre 2020, attestant de l'état de fermeture et de la remise en état du site.

L'installation d'une déchèterie mobile sur la commune est envisagée. Un appel d'offres est lancé mais aucun candidat n'y a répondu.

Le lancement de la construction d'une déchèterie à Roumoules est alors entrepris pour offrir un outil pratique et moderne aux administrés de ce secteur en 2021.

Déchets collectés en déchèterie :

Bois, végétaux, encombrants, gravats, cartons, métaux, plastiques, déchets dangereux des ménages (DDM), déchets équipements électriques et électroniques (DEEE), pneumatiques (VL uniquement), piles, lampes, textiles, cartouches d'encre et capsules Nespresso, huiles de vidange et huiles de friture.

Déchets interdits dans toutes les déchèteries :

Ordures ménagères, déchets contaminés provenant entre autres des hôpitaux, cliniques, laboratoires ou services vétérinaires et les déchets issus d'abattoirs, déchets putrescibles, déchets non recyclables des commerçants et artisans, amiante, les déchets non triés.

Déchets spécifiques pris en charge par des éco-organismes :

Les DEEE (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) :

Ils sont collectés dans un espace dédié et sécurisé à cause des vols dont les déchèteries sont régulièrement la cible. Ils sont également marqués afin de dissuader le rachat d'appareils volés.

L'OCAD3E, organisme coordonnateur agréé pour la filière, procède à l'enlèvement de ces déchets et verse une compensation financière à la collectivité pour les coûts de collecte.

En 2020, **606,60 tonnes** de DEEE ont été collectées sur les déchèteries de la DLVA soit **31,60% de plus** qu'en 2019, ce qui représente :

- 93 033 appareils électriques et électroniques
- 20 998 lampes

Les DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement) : Eco mobilier

Ces bennes sont collectées et traitées par la filière meuble sans frais pour la collectivité et les coûts de traitement des matières concernées sont évités (bois, ferraille, plastique) : **284 582,70 € de coûts évités en 2020**, selon une estimation de l'éco-organisme.

Eco-Mobilier reverse un soutien à la collectivité en fonction des tonnages collectés en DEA mais également en bois, en ferrailles et en encombrants sur les déchèteries non équipées puisque ces flux sont susceptibles de contenir des DEA.

Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques) :

La filière des DDS est une autre REP mise en place de façon opérationnelle sur le territoire. Il s'agit des déchets dangereux des ménages : aérosols, peintures, produits phytosanitaires, filtres à huile, emballages souillés, produits chimiques,...

L'éco-organisme ECODDS en charge de la filière soutient les tonnages collectés.

Certains produits dangereux restent hors-filière ECODDS, principalement ceux considérés comme provenant des professionnels (du fait d'un conditionnement en gros volume) : la DLVA conserve un marché pour la collecte et le traitement de ces déchets hors-filière.

Batteries usagées

2 278 Kg de piles et batteries usagées en 2020 soit 17 % de moins qu'en 2019.

Les capsules Nespresso

Le fond de dotation pour le recyclage des petits aluminiums, créé par Nespresso, organise et prend en charge la collecte des capsules Nespresso. Le soutien financier aux collectivités est minimes (108 € en 2020), mais le service fonctionne bien en déchèterie, les usagers apportent régulièrement leurs capsules.

SOUTIENS PERCUS AU TITRE DE L'ANNEE 2020 :

	DLVA	FLUX
OCAD3E	39 196,24 €	D3E - DECHETS D'ELEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES
ECO-MOBILIER	48 947,11 €	DEA - DECHETS D'ELEMENTS D'AMEUBLEMENT
ECO-DDS	5 538,00 €	DDS - DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES
FOND DE DOTATION NESPRESSO	108,00 €	CAPSULES NESPRESSO
TOTAL	93 789,35 €	

LES DECHETERIES

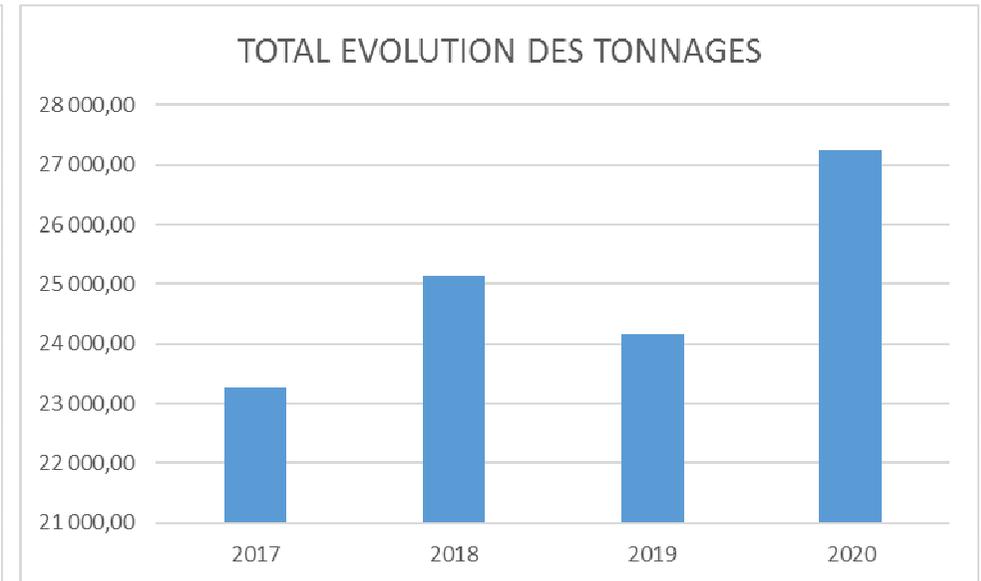
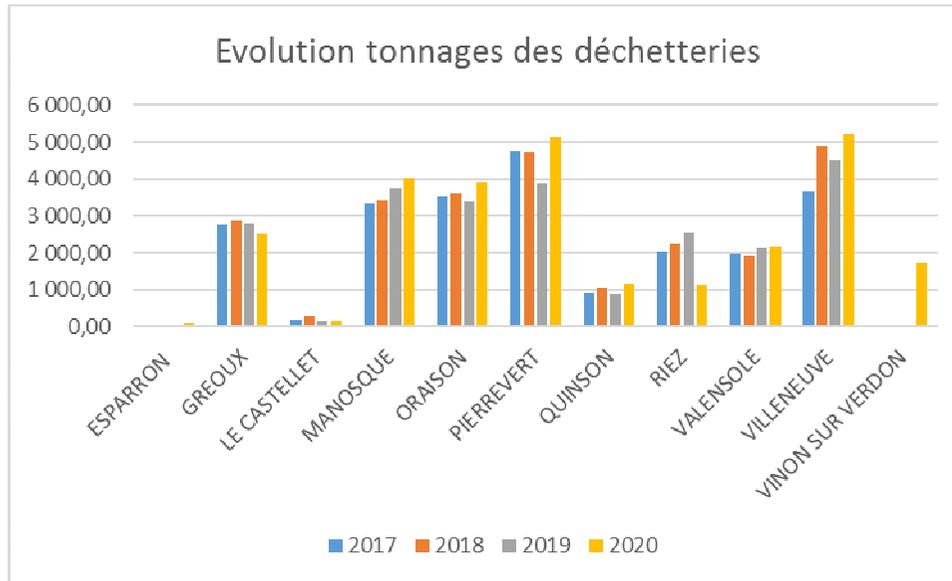
TONNAGES PAR DECHETERIE ET PAR FLUX (EN TONNES) :

	AMIANTE	BOIS	CARTONS	DDM	ENCOMBRANTS	GRAVATS	METAUX	PLASTIQUE	VEGETAUX	TOTAL
ESPARRON					12,86		3,78		72,53	89,17
GREOUX		143,68	62,67	8,270	401,46	1 027,50	55,30		822,72	2 521,60
LE CASTELLET		23,82	2,42		33,89	47,52	10,82		34,40	152,87
MANOSQUE		430,19	85,91	14,577	1 053,52	1 589,53	51,53		790,24	4 015,50
ORAISON	0,20	343,96	105,78	7,571	650,06	1 662,12	153,88		994,75	3 918,32
PIERREVERT	0,76	312,03	164,50	13,184	701,85	1 335,18	108,16		2 499,80	5 135,46
QUINSON	0,78	98,96		4,189	205,23	606,88	23,30		243,34	1 182,68
RIEZ		59,94		3,412	213,90	668,61	31,36		143,64	1 120,86
VALENSOLE		166,44	56,41	9,703	349,28	923,99	66,78		617,60	2 190,20
VILLENEUVE		296,64	63,87	4,017	451,51	1 763,17	167,32	52,86	2 394,00	5 193,39
VINON SUR VERDON		82,05	48,76	10,748	516,32	479,81	97,38		496,14	1 731,21
TOTAL	1,74	1 957,71	590,32	75,671	4 589,88	10 104,31	769,61	52,86	9 109,16	27 251,26

1. Le dépôt d'amiante est interdit en déchèterie.

2. DDM : Déchets Dangereux des Ménages. Ce sont les produits dangereux hors filière ECODDS.

LES DECHETERIES



LES DECHETERIES

EVOLUTION DES TONNAGES PAR FLUX :

	2019	2020	VARIATION EN % 2019 - 2020
AMIANTE	48,66	1,74	-96,42%
BOIS	1 972,87	1 957,71	-0,77%
CARTONS	596,08	590,32	-0,97%
DDM	60,31	75,67	25,47%
ENCOMBRANTS	4 250,49	4 589,88	7,98%
GRAVATS	10 420,72	10 104,31	-3,04%
METAUX	645,98	769,61	19,14%
PLASTIQUE	50,44	52,86	4,80%
VEGETAUX	6 114,82	9 109,16	48,97%
TOTAL	24 160,37	27 251,26	12,79%

LES DECHETERIES

COÛTS PAR DECHETERIE ET PAR FLUX (EN € TTC) :

	Frais de personnel - Gardiennage	MAD mairies	Location + caissons D3E + GNR + frais de structure + EPI + réparations	Amiante	Bois	Carton	DDM et huiles de vidange	Déchets verts	Encombrants	Ferrailles	Gravats	Plastique	Pneus	TOTAL
Esparron de Verdon								4 507,75 €	2 451,60 €	486,73 €				7 446,08
Gréoux les Bains	106 792,62 €		1 073,20 €		16 805,59 €	11 864,49 €	11 600,07 €	54 850,44 €	64 752,68 €	4 323,57 €	24 379,00 €		1 320,00 €	297 761,66
Le Castellet		7 172,01 €	594,55 €		4 116,64 €	2 247,56 €	87,12 €	3 960,50 €	7 641,93 €	1 463,86 €	2 978,89 €			30 263,06
Manosque	106 792,62 €		1 073,20 €		41 274,30 €	10 306,99 €	20 747,60 €	36 839,12 €	157 254,64 €	2 294,19 €	30 147,45 €		1 842,50 €	408 572,61
Oraison	40 075,25 €	18 352,43 €	2 992,94 €	2 962,89 €	37 769,96 €	16 899,16 €	9 738,43 €	59 630,34 €	109 305,22 €	4 853,01 €	39 006,68 €			341 586,30
Pierrevert	73 144,85 €		81 544,40 €	3 057,02 €	22 496,34 €	5 362,53 €	16 367,33 €	87 743,94 €	89 268,60 €		17 367,71 €			396 352,72
Quinson	52 573,18 €		20 452,87 €	3 702,51 €	20 922,56 €		6 638,26 €	13 760,81 €	53 570,45 €	3 932,68 €	31 702,50 €		2 133,73 €	209 389,54
Riez	28 653,00 €	528,23 €	21 631,18 €		7 981,41 €		3 689,28 €	13 180,35 €	32 845,34 €	1 990,79 €	15 438,36 €		302,50 €	126 240,45
Valensole	69 418,05 €		450,23 €		25 134,47 €	20 147,40 €	11 120,36 €	96 060,23 €	69 695,25 €	6 776,80 €	30 701,42 €		1 355,29 €	330 859,51
Villeneuve	73 273,71 €	3 226,80 €	2 999,19 €		31 255,33 €	11 540,20 €	6 238,06 €	82 821,19 €	73 703,77 €	6 106,68 €	41 698,21 €	10 438,97 €	100,00 €	343 402,11
Vinon sur Verdon	79 761,48 €		2 401,85 €		10 578,17 €	8 734,19 €	11 200,35 €	32 431,45 €	99 001,79 €	2 686,99 €	10 795,21 €		152,58 €	257 744,07
TOTAL	630 484,76 €	29 279,47 €	135 213,61 €	9 722,42 €	218 334,78 €	87 102,52 €	97 426,86 €	485 786,13 €	759 491,26 €	34 915,30 €	244 215,42 €	10 438,97 €	7 206,59 €	2 749 618,10
Rachats matières						31 059,33 €				26 728,76 €				57 788,09

LES DECHETERIES

EVOLUTION DES COÛTS PAR POSTE (EN € TTC) :

	2019	2020	VARIATION EN % 2019-2020
Gardiennage	563 754,41 €	630 484,76 €	11,84%
MAD mairies	38 988,13 €	29 279,47 €	-24,90%
Divers	118 046,41 €	135 213,61 €	14,54%
Amiante	65 467,13 €	9 722,42 €	-85,15%
Bois	160 593,30 €	218 334,78 €	35,96%
Cartons	66 741,24 €	87 102,52 €	30,51%
DDM	75 966,52 €	97 426,86 €	28,25%
Déchets verts	337 490,41 €	485 786,13 €	43,94%
Encombrants	570 176,20 €	759 491,26 €	33,20%
Ferrailles	23 003,89 €	34 915,30 €	51,78%
Gravats	198 856,82 €	244 215,42 €	22,81%
Plastiques	7 953,35 €	10 438,97 €	31,25%
Pneus	11 983,09 €	7 206,59 €	-39,86%
TOTAL	2 239 020,900 €	2 749 618,090 €	22,80%
RACHATS	64 043,30 €	57 788,09 €	-9,77%

L'augmentation générale de 22.80% s'explique par l'augmentation des volumes et des prix du renouvellement du marché notamment sur les **déchets verts** :

- Déchèterie d'Oraison a accueilli 994,75 tonnes de DV contre 610,27 en 2019 soit 63% d'apport supplémentaire. Cette augmentation entraine un coût supplémentaire de 36%
- Déchèterie de Pierrevert constate une augmentation des tonnages de 208% entrainant un cout supplémentaire de 237%
- Déchèterie de Quinson : les tonnages ont augmenté de 160% et le coût de 200%

LES DECHETERIES

EVOLUTION DES COÛTS PAR DECHETTERIE (EN € TTC) :

	2019	2020	VARIATION EN % 2019- 2020
Esparron de Verdon	9 234,14	7 446,08	-19,36%
Gréoux les Bains	297 338,66	297 761,66	0,14%
Le Castellet	33 814,87	30 263,06	-10,50%
Manosque	344 872,14	408 572,61	18,47%
Oraison	302 626,50	341 586,30	12,87%
Pierrevet	319 509,91	396 352,72	24,05%
Quinson	129 165,75	209 389,54	62,11%
Riez	266 427,68	126 240,45	-52,62%
Valensole	228 440,54	330 859,51	44,83%
Villeneuve	307 590,71	343 402,11	11,64%
Vinon sur Verdon		257 744,07	
TOTAL	2 239 020,90	2 749 618,10	22,80%

- **Esparron de Verdon**

D'un commun accord entre la DLVA et la commune d'Esparron, il a été convenu que la déchèterie offre un intérêt pour le dépôt des déchets verts. La situation géographique en zone Natura 2000 avec un fort impact sur un territoire soumis à l'obligation légale de débroussaillage (OLD) incite à maintenir le site ouvert. La décision a été prise de transformer la déchèterie d'Esparron de Verdon en une aire à déchets verts au 1^{er} janvier 2020.

- **Le Castellet**

La pose d'un système de fermeture sécurisé du portail a permis de limiter les apports illicites notamment d'amiante et de dépôts sauvages.

- **Riez**

Fermeture en juillet 2020

- **Quinson et Valensole** ont accueillis les déchets initialement prévus à Riez.

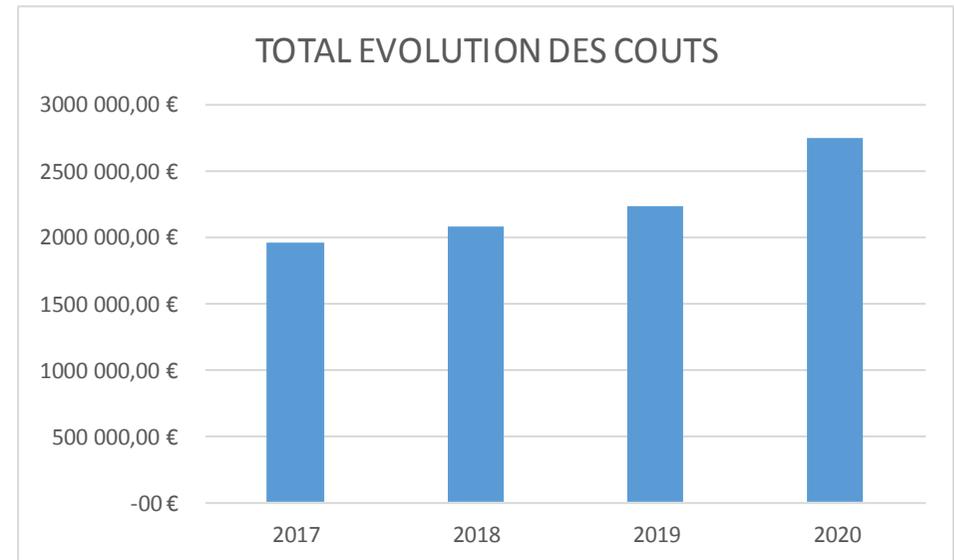
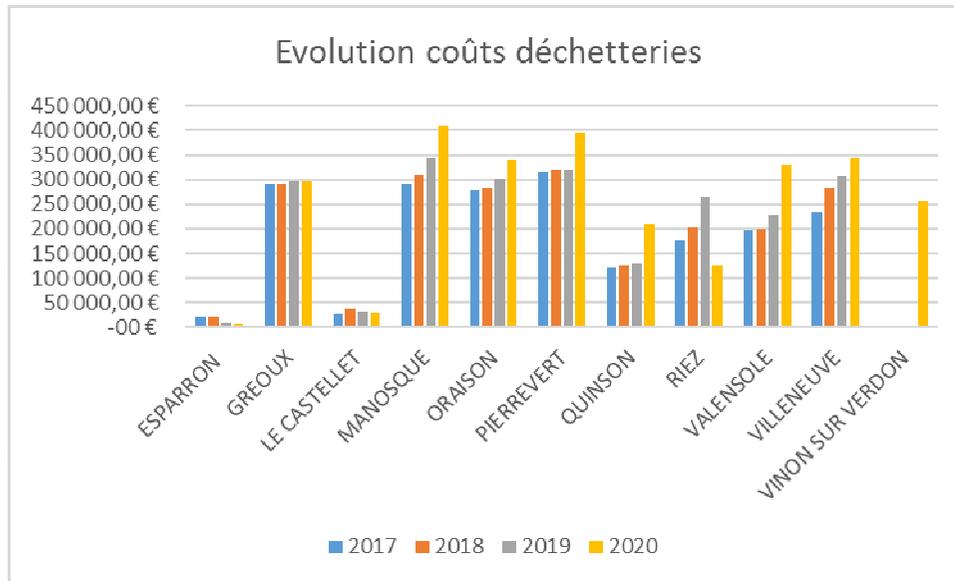
- **Vinon-sur-Verdon** est géré depuis le 1^{er} janvier 2020 par DLVA

LES DECHETERIES

COÛTS PAR TONNE PAR DECHETTERIE (EN € TTC) :

	TONNAGES		Variation	COUT TTC		Variation	COUT TTC / TONNE		Variation
	2019	2020		2019	2020		2019	2020	
Esparron de Verdon	46,40	89,17	92%	9 234,14 €	7 446,08 €	-19%	199,01 €	83,50 €	-58%
Gréoux les Bains	2 866,30	2 521,60	-12%	297 338,66 €	297 761,66 €	0%	103,74 €	118,08 €	14%
Le Castellet	310,43	152,87	-51%	33 814,87 €	30 263,06 €	-11%	108,93 €	197,97 €	82%
Manosque	3 443,37	4 015,52	17%	344 872,14 €	408 572,61 €	18%	100,16 €	101,75 €	2%
Oraison	3 609,55	3 918,12	9%	302 626,50 €	341 586,30 €	13%	83,84 €	87,18 €	4%
Pierrevert	4 735,25	5 135,46	8%	319 509,91 €	396 352,72 €	24%	67,47 €	77,18 €	14%
Quinson	1 061,46	1 181,90	11%	129 165,75 €	209 389,54 €	62%	121,69 €	177,16 €	46%
Riez	2 248,69	1 120,86	-50%	266 427,68 €	126 240,45 €	-53%	118,48 €	112,63 €	-5%
Valensole	1 925,04	2 190,20	14%	228 440,54 €	301 679,92 €	32%	118,67 €	137,74 €	16%
Villeneuve	4 889,82	4 129,79	-16%	307 590,71 €	343 402,11 €	12%	62,90 €	83,15 €	32%
Vinon sur Verdon	-	1 730,87			257 744,07 €			148,91 €	
TOTAL	25 136,31	26 186,36	4%	2 239 020,90 €	2 720 438,51 €	22%	89,08 €	103,89 €	17%

LES DECHETERIES



LES DECHETERIES

INVESTISSEMENTS (EN € TTC) :

Description	Référence	TOTAL EN € TTC
ABRAM	FOURNITURES COMPLEMENTAIRE GROUPE ELECTROGENE	973,04 €
	OUTILLAGE DECHETTERIE DE MANOSQUE	1 988,30 €
	OUTILLAGE DECHETS	1 409,82 €
MUP	GARDE CORPS GREOUX LES BAINS	10 800,00 €
	GARDE CORPS ORAISON	3 540,00 €
	GARDE CORPS VALENSOLE	5 400,00 €
	GARDE CORPS VINON SUR VERDON	7 800,00 €
	CAISSON DE PROTECTION VIDEOSURVEILLANCE GREOUX MANOSQUE PIERREVERT QUINSON	4 800,00 €
EIS EIFFAGE	VIDEOSURVEILLANCE SUR GREOUX MANOSQUE PIERREVERT	25 578,00 €
CABINET BRACHET	MISSION CSOPS - CONCEPTION - DECHETTERIE DE ROUMOULES	900,00 €
STUDIO AIMEE ET MARIO	AP / PROJET CONSTRUCTION DECHETTERIE ROUMOULES	3 822,00 €
B.E.T LAMOUR	AP / PROJET CONSTRUCTION DECHETTERIE ROUMOULES	27 101,15 €
EXSOL GEOTECHNIQUE	ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA DECHETTERIE DE ROUMOULES	8 856,00 €
AXIOLIS	AP / PROJET CONSTRUCTION DECHETTERIE ROUMOULES	1 470,00 €
SOCOTEC	MISSION DE CONTRÔLE POUR LA DECHETTERIE DE ROUMOULES	2 895,60 €
CABINET MERLIN	ETUDE REHABILITATION QUINSON	7 269,12 €
	ETUDE D'OPTIMISATION	14 594,16 €
ECOGEOS	ETUDE D'OPTIMISTAION	11 960,00 €
TOTAL EN € TTC		141 157,20 €

Les investissements à destination des déchèteries ont été limités afin de pouvoir construire une déchetterie à Roumoules.

BILAN FINANCIER



LE COÛT DU SERVICE GESTION DES DECHETS - DEPENSES

DEPENSES	COUT TTC	TONNAGES	PRIX TTC/ TONNE	COUT TTC/ HABITANT
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	5 989 226,46	23 943,92	250,14 €	94,09 €
Dont TGAP	658 457,80 €	23 943,92	27,50 €	10,34 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES RECYCLABLES	1 024 425,22 €	3 878,06	264,16 €	16,09 €
TRAITEMENT DES DECHETS VERTS HORS DECHETERIE	21 686,16 €	665,75	32,57 €	0,34 €
COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE (RHP)	41 960,00 €			0,66 €
BRIGADE DE PROPRETE	214 288,32 €			3,37 €
DECHETERIES	2 749 618,10 €	27 251,26	100,90 €	43,19 €
INVESTISSEMENTS	386 045,58 €			6,06 €
FRAIS PERSONNEL D'ENCADREMENT	261 540,65 €			4,11 €
CONTRIBUTION GENERALE SYDEVOM	75 865,00 €			1,19 €
CONTRIBUTION COMMUNICATION SYDEVOM	29 970,72 €			0,47 €
PARTICIPATION COMPOSTEURS	1 024,00 €			0,02 €
INDEMNITES MARCHES VINONS UR VERDON	13 955,12 €			0,22 €
TOTAL DEPENSES	10 809 605,33	55 738,99	190,28 €	169,81 €

Le montant des dépenses pour l'année 2020 s'élève à : **10 809 605,33 €**

Contre une dépense en 2019 : 10 436 210,68 €

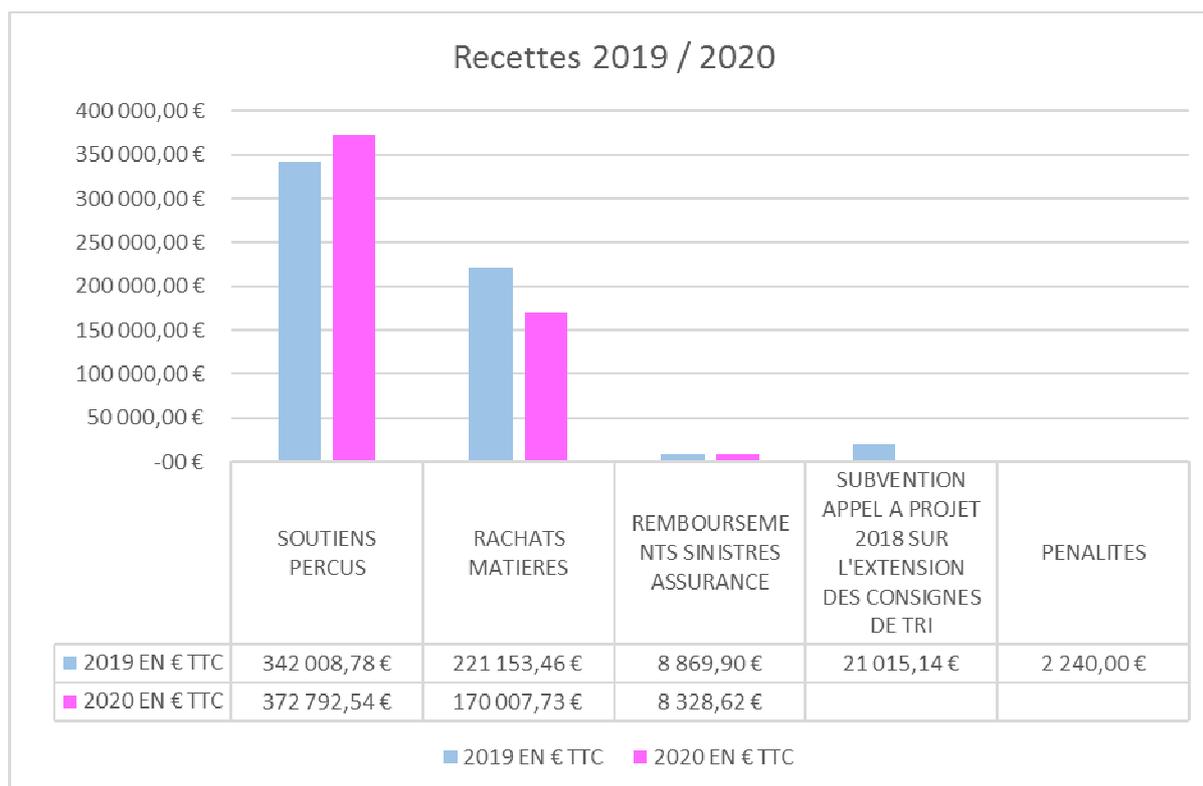
Soit une augmentation de 3,5 %

LE COÛT DU SERVICE GESTION DES DECHETS - RECETTES

	DLVA	SYDEVOM	TOTAL	FLUX
CITEO EMBALLAGES	113 398,00	123 777,12 €	237 175,12 €	EMBALLAGES MENAGERS - VERRE
CITEO PAPIERS	25 159,07 €	16 669,00 €	41 828,07 €	PAPIERS
OCAD3E	39 196,24 €		39 196,24 €	D3E - DECHETS D'ELEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES
ECO-MOBILIER	48 947,11 €		48 947,11 €	DEA - DECHETS D'ELEMENTS D'AMEUBLEMENT
ECO-DDS	5 538,00 €		5 538,00 €	DDS - DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES
FOND DE DOTATION NESPRESSO	108,00 €		108,00 €	CAPSULES NESPRESSO
TOTAL	232 238,42 €	140 446,12 €	372 792,54 €	

RECETTES	2019 EN € TTC	2020 EN € TTC	RECETTE/HABITANT en € TTC
SOUTIENS PERCUS	342 008,78 €	372 792,54 €	5,86 €
RACHATS MATIERES	221 153,46 €	170 007,73 €	2,67 €
REMBOURSEMENTS SINISTRES ASSURANCE	8 869,90 €	8 328,62 €	0,13 €
SUBVENTION APPEL A PROJET 2018 SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI	21 015,14 €	-00 €	-00 €
PENALITES	2 240,00 €	-00 €	-00 €
TOTAL EN € TTC	595 287,28 €	551 128,89 €	8,66 €

Le montant des recettes pour l'année 2020 **551 128,28 €**
 Contre une recette en 2019 **595 287,28 €**
 Soit une baisse de **-7 %**



LE COÛT DU SERVICE GESTION DES DECHETS POUR L'ANNEE 2020

Dépenses : **10 809 605,33 €**

Recettes : **551 128,89 €**

TOTAL DU COUT DU SERVICE 10 258 476,44 €

Contre 9 840 926,40 € € TTC pour 2019, ce qui correspond à une augmentation de 4,24 %.

Synthèse de l'augmentation :

Augmentation des tonnages : 4 872,40 tonnes tout flux confondus soit 9,58%

Augmentation des effectifs : 45 agents au total (remplaçants compris) contre 40 en 2019

Augmentation des coûts de 2019 tout poste confondu.

Diminution des soutiens et rachats – 7%

GLOSSAIRE

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

OMA : Déchets Ménagers et Assimilés

Les ordures ménagères et assimilés : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément, les déchets des activités économiques collectés par le service public.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

Les déchets ménagers et assimilés regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément, les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.

DIB : Déchets Industriels Banals

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

ILO : Intercommunalité du Luberon Oriental

MAD : Mise à Disposition

OCAD3E : Organisme Coordonnateur Agréé pour les déchets d'Équipements Électriques et Électronique

OM : Ordures Ménagères

PAV : Point d'Apport Volontaire

REP : Responsabilité Élargie des Producteurs

RHP : Ressourcerie de Haute Provence

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

SMZV : Syndicat Mixte de la Zone Verdon

SYDEVOM : Syndicat Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

ANNEXES

ANNEXE 1 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SYDEVOM

ANNEXE 2 : Rapport annuel Alpes Environnement SPUR

ANNEXE 3 : Rapport de développement durable ECOSYSTEM

ANNEXE 4 : Rapport annuel ECOMOBILIER

ANNEXE 5 : Rapport annuel COREPILE

